



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies  
et auprès des institutions spécialisées à Genève

**WG UPR 13 – Algérie**  
***Intervention de la Belgique***  
Date : 29 mai 2012

**Madame la Présidente,**

La Belgique souhaite la bienvenue à la délégation de l'Algérie, et espère pouvoir mener avec elle un dialogue constructif dans le cadre de l'EPU.

Mon pays a noté avec satisfaction que les autorités ne sont pas restées sourdes aux revendications exprimées par la population algérienne durant ce qu'on a appelé « le printemps arabe », et ont pris un certain nombre de mesures positives pour le respect des droits de l'homme dans le pays.

Des efforts supplémentaires doivent cependant être fournis pour consolider ces avancées. Pour mon pays, plusieurs sujets de préoccupation subsistent, à propos desquels nous souhaiterions formuler les recommandations suivantes.

**R1.** La Belgique recommande tout d'abord à l'Algérie d'envisager de ratifier le Deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la **peine de mort**. Etant donné que celle-ci n'est plus appliquée depuis 1993, mon pays voudrait encourager les autorités algériennes à poser le pas suivant.

**R2.** La Belgique recommande également de lever *de jure* et *de facto* l'**état d'urgence** dans la wilaya d'Alger, et d'y garantir pleinement l'exercice des droits à la liberté d'expression et de manifestation pacifique pour tous les citoyens.

La **liberté d'association** est une autre composante essentielle de la démocratie. Or, la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations élargit les conditions dans lesquelles celles-ci peuvent être suspendues ou dissoutes par les autorités, ce qui paraît constituer un recul par rapport à la précédente mouture de la loi.

**R3.** La Belgique recommande à l'Algérie de remplacer la loi 12-06 du 12 janvier 2012 par une loi relative aux associations qui soit davantage conforme aux standards internationaux en la matière.

**Je vous remercie Madame la Présidente.**